



ASMP Association Suisse de Surveillance de Matériaux de construction pierreux
Schwanengasse 12, 3011 Berne

Certificat

de la conformité du contrôle interne à l'unité de production

SCESp 0093-04093

Conformément à la loi fédérale du 21 mars 2014 sur les produits de construction (LPCo) et à l'ordonnance sur les produits de construction (OPCo), il est attesté par la présente que le produit de construction

Graves non-traitées

produit par

Gravière de la Cliae-aux-Moines SA

à l'usine

Cliae-aux-Moines

fait l'objet d'un contrôle de production en usine par le fabricant. Le contrôle de la production en usine est maintenu et appliqué de manière appropriée. Il satisfait aux exigences de la norme

SN EN 13285:2021

Le présent certificat a été délivré pour la première fois le 05.11.2009 et reste valable tant que les méthodes d'essai et/ou les exigences du contrôle de la production en usine énoncées dans la norme relatives à l'évaluation de la performance des caractéristiques déclarées ne changent pas, que le produit et les conditions de fabrication en usine ne subissent pas de modifications substantielles et que le certificat n'a pas été suspendu ou retiré par l'ASMP.

Berne, le 07.02.2024

Martin Weder
Directeur

Volker Wetzig
Responsable bureau de certification

Les certificats actuellement valables sont publiés sous www.sugb.ch.





ASMP Association Suisse de Surveillance de Matériaux de construction pierreux
Schwanengasse 12
3011 Berne
Téléphone: 031 326 26 36
E-Mail: info@sugb.ch · Site Web: www.sugb.ch

Rapport d'inspection/de certification du contrôle interne de l'unité de production (CIP) selon **SN EN 13285:2021**

Inspection périodique

Rapport **Nr. 15063-18308**

Société **Gravière de la Cliae-aux-Moines SA**

Usine **Cliae-aux-Moines**

Contact principal **Anthony Ponge**
Société

Inspecteur ASMP **Guy Herminjard**

Date de l'inspection **31.10.2025**

Requête de **Réussi**
l'inspecteur

Le certificat peut être reconduit.

Guy Herminjard, Inspektor SÜGB (07.11.2025)



Evaluation du **Réussi**
responsable du
bureau de
certification

Le CPU fait une très bonne impression. Le certificat est maintenu.

Volker Wetzig, Leiter Zertifizierungsstelle (12.11.2025)



Émis le 14.11.2025 (pdf créé)

Instruction sur les voies du recours

Une organisation qui s'est soumise à un audit et qui n'approuve pas une décision de certification ASMP, peut faire appel à l'organe de contrôle technique de l'ASMP. Celui-ci remplit les fonctions d'un tribunal arbitral et se prononce en dernier ressort sur le bien-fondé matériel de la décision de certification (voir statuts art. 9.6).



Notified Body

ASMP Association Suisse de Surveillance de Matériaux de construction pierreux
Schwanengasse 12, 3011 Berne

Certificat

de la conformité du contrôle interne à l'unité de production

2115-CPR-04100

Conformément au règlement (UE) 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (règlement sur les produits de construction – RPC), le présent certificat est valable pour le produit de construction

Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction des chaussées

produit par ou pour

Gravière de la Cliae-aux-Moines SA

et fabriqué à l'usine

Cliae-aux-Moines

Le présent certificat atteste que toutes les prescriptions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances énoncées à l'annexe ZA de la norme harmonisée

EN 13242 + A1:2007

sont appliquée(s) conformément au System 2+ et que le contrôle de la production en usine satisfait à toutes les exigences qui y sont prescrites.

Le présent certificat a été délivré pour la première fois le 05.11.2009 et reste valable tant que les méthodes d'essai et/ou les exigences du contrôle de la production en usine énoncées dans la norme harmonisée relatives à l'évaluation de la performance des caractéristiques déclarées ne changent pas, que le produit et les conditions de fabrication en usine ne subissent pas de modifications substantielles et que le certificat n'a pas été suspendu ou retiré par l'ASMP.

Berne, le 08.02.2024

Martin Weder
Directeur

Volker Wetzig
Responsable bureau de certification

Les certificats actuellement valables sont publiés sous www.sugb.ch.





ASMP Association Suisse de Surveillance de Matériaux de construction pierreux
Schwanengasse 12
3011 Berne
Téléphone: 031 326 26 36
E-Mail: info@sugb.ch · Site Web: www.sugb.ch

Rapport d'inspection/de certification du contrôle interne de l'unité de production (CIP) selon **EN 13242 + A1:2007**

Inspection périodique

Rapport **Nr. 15063-18309**

Société **Gravière de la Cliae-aux-Moines SA**

Usine **Cliae-aux-Moines**

Contact principal **Anthony Ponge**
Société

Inspecteur ASMP **Guy Herminjard**

Date de l'inspection **31.10.2025**

Requête de **Réussi**
l'inspecteur

Le certificat peut être reconduit.

Guy Herminjard, Inspektor SÜGB (07.11.2025)



Evaluation du **Réussi**
responsable du
bureau de
certification

Le CPU fait une très bonne impression. Le certificat est maintenu.

Volker Wetzig, Leiter Zertifizierungsstelle (12.11.2025)



Émis le 14.11.2025 (pdf créé)

Instruction sur les voies du recours

Une organisation qui s'est soumise à un audit et qui n'approuve pas une décision de certification ASMP, peut faire appel à l'organe de contrôle technique de l'ASMP. Celui-ci remplit les fonctions d'un tribunal arbitral et se prononce en dernier ressort sur le bien-fondé matériel de la décision de certification (voir statuts art. 9.6).